ÉVALUATION ²						
Date	Heure	Thème et objectifs de l'exercice	Durée de l'exercice			

Une fiche d'évaluation type peut être adaptée à partir de ce modèle disponible sur le site de l'Observatoire ; elle doit être liée au PPMS de l'établissement sans être modifiée d'un exercice à l'autre.

Remarque : pour un exercice "attentat/intrusion armée", cette fiche doit être ajustée en fonction des objectifs de l'exercice et du scénario élaboré par l'établissement.

	Oui	Non	Non testé	Observations
Modalités d'organisation				·
Cellule d'animation				
Présence d'observateurs extérieurs (si oui, nombre)				
Facteurs aggravants				
Exercice partiel (si oui, préciser)				
Alerte / Fin d'alerte				
L'alerte a été entendue par tous				
La fin d'alerte a été entendue par tous				
Application des consignes générales				
Cellule de crise activée				
Mise à l'abri ou évacuation de tous les présents				
Une main courante a été tenue				
La radio a été écoutée sur la bonne fréquence				
Le comptage s'est effectué sans problème				
La communication externe entre la cellule de crise et l'extérieur a été établie				
Respect des rôles				
Mise en sûreté				
Mise à l'abri ou évacuation immédiate				
Mise à l'abri ou évacuation en bon ordre				
Absence de panique				
Gestion du stress et de l'attente				
Prise en charge des personnes handicapées, des malades, des blessés				
Application des consignes particulières				
Laboratoires / Locaux techniques (évacuation)				
Coupure des fluides (préciser lesquels)				
Coupure des ventilations				
Réactions adaptées aux situations inattendues				
Restauration				
Standard / Loge (accueil des secours)				
• Internat (exercice de nuit)				
Matériel utilisé				
Mallette PPMS complète				
Fournitures pour activités occupationnelles				
Moyens de communication opérationnels				
Toilettes et points d'eau accessibles				
Documentations / Fiches à jour				

Ajustements

En fonction des résultats de l'exercice, actualiser le PPMS en remédiant aux anomalies constatées (repenserles consignes, informer le personnel, réparer les installations défectueuses, compléter les mallettes, etc.).





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÈRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Disponible en

Disponible en téléchargement sur le site de l'Observatoire : http://www.education.gouv.fr/ons

MARS 2017

DATE DE PUBLICATION:



MISE À JOUR MARS 2017

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement a publié en 2016 une mise à jour du guide "les établissements d'enseignement face à l'évènement majeur", document d'aide à l'élaboration du Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS).

Les exercices de mise en œuvre du PPMS, organisés au cours de l'année scolaire ou universitaire, permettent d'en vérifier le caractère opérationnel et d'en assurer la validation.

Ces exercices ont un double objectif, entraîner les élèves et les personnels sur la conduite à tenir en cas de survenue d'un évènement majeur et mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter au PPMS pour renforcer sa validité. Différents types d'exercice peuvent

LES EXERCICES DE SIMULATION Plans Particuliers de Mise en Sûreté "Risques Majeurs" et "Attentat-intrusion"

être programmés, du plus simple -centré sur un seul élément comme l'audition et la reconnaissance du signal d'alerte - au plus élaboré en choisissant par exemple le temps de repas ou la nuit. Chaque exercice ciblera deux ou trois objectifs opérationnels au maximum, bien définis et partagés par tous.

Pour cela, ces exercices seront représentatifs d'une situation réaliste et l'occasion d'une information des élèves, des personnels et des parents. La fiche d'évaluation proposée ci-après permet de consigner la durée des exercices et les conditions de leur déroulement.

Elle doit être intégrée au dossier consacré au PPMS (un classeur est conseillé).

Objectifs des exercices	Résultats attendus
Sensibiliser tout le monde Élèves, étudiants, personnels, parents	Informer Responsabiliser
Reconnaître les signaux spécifiques à l'établissement, différents de l'alarme incendie, perceptibles partout et connus de tous : — le signal d'alerte "événement naturel ou technologique" qui peut être le signal national d'alerte SNA (3 fois 1 min 41 s), — le signal "attentat-intrusion" Leur déclenchement entraîne immédiatement et obligatoirement la mise en sûreté.	Identifier l'alerte
Appliquer les consignes Affichées obligatoirement dans toutes les pièces et circulations, elles rappellent la conduite à tenir.	Savoir réagir, vérifier la bonne adéquation des consignes
Vérifier le matériel Les moyens d'alerte interne et les mallettes PPMS doivent être contrôlés périodiquement.	Disposer de matériel opérationnel
Former à la mise en sûreté Acquérir des comportements adaptés, transférables dans d'autres circonstances.	Diffuser une culture de la sécurité

I Circulaire MENESR n° 2015-205 du 25 novembre 2015 et, pour les établissements d'enseignement agricole, note de service DGER/SDACE/N2002-2037 du 18 avril 2002 relative aux risques majeurs complétée par l'instruction technique DGER/SDEDC/2015-153 du 19 février 2015 relative à la gestion de situations d'urgence dans les établissements d'enseignement technique agricole - actualisation des dispositions à prendre.

Vérification du dispositif

EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE

- S'assurer de l'existence et du bon fonctionnement des moyens d'alerte interne.
- ■Vérifier l'affichage des consignes de mise en sûreté.
- ■Vérifier l'annuaire du PPMS (mise à jour permanente).
- S'assurer que tous les personnels connaissent les consignes qu'ils doivent mettre en œuvre.
- S'assurer que les conditions d'accueil des secours soient prévues.
- Disposer de la liste, à jour sous forme papier, des personnels et des élèves.
- ■Vérifier l'existence et la connaissance de consignes particulières pour les personnes handicapées.
- Tenir à jour la liste des personnes ressources : premiers secours, responsables de zone de mise à l'abri, serre-files...
- Sensibiliser à la sécurité les élèves et les personnels lors de leur accueil : visite des locaux, signaux d'alerte, issues de secours, lieux de mise en sûreté, affichages.
- Communiquer en direction des personnels, des parents et des élèves sur la réalisation d'exercices de mise en œuvre du PPMS.

Organisation de l'exercice

PRÉPARATION DE L'EXERCICE

CHOIX DU MOMENT

CHOIX DU SCÉNARIO

PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ■ Organiser une réunion de préparation avec des personnels et des représentants des parents et, éventuellement, des délégués des collectivités territoriales concernées, un formateur risques majeurs, des sapeurspompiers et des forces de l'ordre.

Cet entraînement capital est l'occasion de vérifier que l'établissement est capable de gérer seul une situation de crise en attendant l'arrivée des secours (pompiers, SAMU, police, gendarmerie...) ; ces services peuvent aussi être sollicités en tant qu'observateurs et apporter leur expertise pour le retour d'expérience.

- Prévoir éventuellement une cellule d'animation permettant d'injecter au cours de la simulation les éléments prévus dans le scénario.
- Pendant les heures de classe.
- Pendant les moments d'accueil et de sortie,
- Pendant le service de restauration,
- Pendant la sieste en maternelle ou la nuit dans les internats,
- Avec des classes à l'extérieur de l'établissement.
- Choisir un évènement majeur ou assimilé: incendie de forêt, inondation, séisme, tempête, accident de transport de marchandises dangereuses, rupture de barrage, accident chimique ou nucléaire, attentat-intrusion...
- Déterminer les objectifs opérationnels de l'exercice et ses modalités.
- Prévoir éventuellement un ou des facteurs aggravants :
- indisponibilité du responsable d'établissement ou d'autres personnesressources,
- indisponibilité des communications,
- condamnation d'un cheminement (couloir, issue, escalier...),
- simulation de victimes (malaise, blessure...).

Attention: proscrire toute simulation trop réaliste pour les exercices attentat-intrusion (pas d'arme factice, pas de déguisement...)

S'assurer que le signal d'alerte est perçu par tous et partout.

Dans le cas d'une mise à l'abri : comme en situation réelle, la personne en situation de handicap est conduite dans une zone de mise à l'abri.

Dans le cas d'une évacuation : si la personne en situation de handicap peut se déplacer, elle se rend, accompagnée, vers un des points de regroupement extérieur.

Dans ces deux cas, si la personne en situation de handicap ne peut pas atteindre les zones définies ci-dessus, elle est accompagnée vers un local considéré comme le plus sûr ou le moins dangereux possible où une équipe de secours pourra la prendre en charge.

Déroulement

Les différentes phases sont, pour mémoire :

alerte, mise en sûreté (mise à l'abri ou évacuation - « s'échapper/ se cacher » en cas d'intrusion), rassemblement, comptage, gestion de l'attente, reprise de l'activité

Rôle des observateurs

Principes Actions - consignes PRÉPARATION Les observateurs sont désignés avant l'exercice. Durant l'exercice, les observateurs ont pour Ils sont repérables (brassard, gilet, badge, etc.). consignes de rester le plus discret possible et Un lieu d'observation et une mission sont ne doivent pas interférer avec l'évolution de assignés à chaque observateur. la gestion de crise. En particulier, ils ne posent Les fiches d'évaluation (voir page suivante) aucune question aux acteurs. doivent être remises à chaque observateur qui en Personnaliser la fiche d'observation : prend connaissance avant le début de l'exercice. ■ Nom de l'observateur. ■ Lieu d'observation. MOMENT DE L'ALERTE Mettre son signe distinctif. Noter: Reioindre son lieu d'observation. L'heure du début d'alerte. ■ L'heure de prise de fonction des différents acteurs (les lister). Observer les lieux ou locaux, les délais, Renseigner la ou les fiches d'observation. l'organisation, la circulation de l'information, la décision, la transmission des ordres, les Des notes d'appréciation des éléments positifs relations avec les différentes structures et négatifs peuvent être ajoutées (pour un (internes ou externes à l'établissement), les retour d'expérience rapide). actions mises en œuvre... À LA FIN DE L'ALERTE Observer comment s'effectue le retour à une activité normale L'heure de fin d'alerte. Collecter les fiches d'observations. Les modalités de retour à la normale. C'est une phase cruciale pour tirer les Tous les points positifs et négatifs doivent être RETOUR D'EXPÉRIENCE enseignements de l'exercice. ■ Faire une évaluation à chaud : les responsables Rester factuel, objectif et bienveillant. et les observateurs y participent. Il est Une analyse complète doit être faite. possible, à ce moment-là, d'interroger les acteurs pour connaître leur ressenti. ■ Faire une évaluation à froid : chaque

Communication

intervenant fait une analyse critique de son

■ Proposer des mesures correctives et

actualiser le PPMS en conséquence.

action face à sa mission.

Les enseignements de l'exercice seront communiqués aux conseils d'école ou d'administration et restitués aux élèves dans le cadre de l'éducation à la responsabilité face aux risques.